

Conditions générales de ventes

(En vigueur à partir du 01/01/ 2024)

Clause n° 1 : Objet

Les conditions générales de vente décrites ci-après détaillent les droits et obligations de la société ... (BB+) et de son client dans le cadre de la vente des marchandises suivantes : Les luminaires et divers produits électriques de commande (le vendeur doit recenser les marchandises soumises aux CGV). Toute prestation accomplie par la société (BB+) implique donc l'adhésion sans réserve de l'acheteur aux présentes conditions générales de vente.

Clause n° 2 : Prix

Les prix des marchandises vendues sont ceux en vigueur au jour de la prise de commande. Ils sont libellés en euros et calculés hors taxes. Par voie de conséquence, ils seront majorés des frais de transport applicables au jour de la commande sauf si la gratuité du transport à été spécifiée au moment de la commande. La société (BB+) s'accorde le droit de modifier ses tarifs à tout moment. Toutefois, elle s'engage à facturer les marchandises commandées aux prix indiqués lors de l'enregistrement de la commande.

Clause n° 3 : Rabais et ristournes

Les tarifs proposés comprennent les rabais et ristournes que la société (BB+) serait amenée à octroyer compte tenu de ses résultats ou de la prise en charge par l'acheteur de certaines prestations.

Clause n° 4 : Escompte

Aucun escompte ne sera consenti en cas de paiement anticipé.

Clause n° 5 : Modalités de paiement

Le règlement des commandes s'effectue :

- Soit par paypal ;
- Soit par carte bancaire ;
- Soit en espèce ;

Lors de l'enregistrement de la commande, l'acheteur devra régler 100% du montant global de la facture, avant réception des marchandises.

Clause n° 6 : Retard de paiement

Clause active pour le cas où un produit aurait été commandé avant sa fabrication et donc non réglé en totalité le jour de la commande.

En cas de défaut de paiement total ou partiel des marchandises livrées au jour de la réception, l'acheteur doit verser à la société (BB+) une pénalité de retard égale à trois fois le taux de l'intérêt légal. Le taux de l'intérêt légal retenu est celui en vigueur au jour de la livraison des marchandises. Cette pénalité est calculée sur le montant total de la somme restant due, et court à compter de la date d'échéance du prix sans qu'aucune mise en demeure préalable ne soit nécessaire.

En sus des indemnités de retard, toute somme, y compris l'acompte, non payée à sa date d'exigibilité produira de plein droit le paiement d'une indemnité forfaitaire de 40 euros due au titre des frais de recouvrement. *Articles 441-6, l alinéa 12 et D. 441-5 du code de commerce.*

Clause n° 7 : Clause résolutoire

Si dans les quinze jours qui suivent la mise en oeuvre de la clause " Retard de paiement ", l'acheteur ne s'est pas acquitté des sommes restant dues, la vente sera résolue de plein droit et pourra ouvrir droit à l'allocation de dommages et intérêts au profit de la société (BB+).

Clause n° 8 : Clause de réserve de propriété

La société (BB+) conserve la propriété des biens vendus jusqu'au paiement intégral du prix, en principal et en accessoires. À ce titre, si l'acheteur fait l'objet d'un redressement ou d'une liquidation judiciaire, la société (BB+) se réserve le droit de revendiquer, dans le cadre de la procédure collective, les marchandises vendues et restées impayées.

Clause n° 9 : Livraison

La livraison est effectuée :

- ☒ Soit par la remise directe de la marchandise à l'acheteur ;
- ☒ Soit par l'envoi d'un avis de mise à disposition en magasin à l'attention de l'acheteur ;
- ☒ Soit au lieu indiqué par l'acheteur sur le bon de commande.

Le délai de livraison indiqué lors de l'enregistrement de la commande n'est donné qu'à titre indicatif et n'est aucunement garanti.

Par voie de conséquence, tout retard raisonnable dans la livraison des produits ne pourra pas donner lieu au profit de l'acheteur à :

- ☒ L'allocation de dommages et intérêts ;
- ☒ L'annulation de la commande.

Le risque du transport est supporté en totalité par l'acheteur. En cas de marchandises manquantes ou détériorées lors du transport, l'acheteur devra formuler toutes les réserves nécessaires sur le bon de commande à réception desdites marchandises. Ces réserves devront être, en outre, confirmées par écrit dans les cinq jours suivant la livraison, par courrier recommandé AR.

Clause n° 10 : Vente en ligne

Les En vertu de l'article L121-20 du Code de la consommation, l'acheteur dispose d'un délai de quatorze jours ouvrables à compter de la livraison de leur commande pour exercer son droit de rétractation et ainsi faire retour du produit au vendeur pour échange (quand celui-ci est possible) ou remboursement sans pénalité (si le produit retourné est en parfait état et dans son emballage de réception), à l'exception des frais de retour.

La société (BB+) se réserve le droit de s'opposer à cette possibilité de retour pour les cas suivant :

- ☒ La vente de produits anciens et d'occasions (non remplaçables);
- ☒ La vente de produits construits à un seul exemplaire (non remplaçables) ;
- ☒ La vente d'un produit à façon et spécifique suivant une demande particulière ;

Clause n° 11 : Force majeure

La responsabilité de la société (BB+) ne pourra pas être mise en oeuvre si la non-exécution ou le retard dans l'exécution de l'une de ses obligations décrites dans les présentes conditions générales de vente découle d'un cas de force majeure. À ce titre, la force majeure s'entend de tout événement extérieur, imprévisible et irrésistible au sens de l'article 1148 du Code civil.

Clause 12 : Propriété intellectuelle

Tous les éléments du site (La Boutique de Mina) sont et restent la propriété intellectuelle et exclusive de la société (BB+). Personne n'est autorisé à reproduire, exploiter, ou utiliser à quelque titre que ce soit, même partiellement, des éléments du site qu'ils soient sous forme de photo, logo, visuel ou texte.

Clause 13 : Données à caractère personnel

La société (BB+) s'engage à préserver la confidentialité des informations fournies par l'acheteur, qu'il serait amené à transmettre pour l'utilisation de certains services. Toute information le concernant est soumise aux dispositions de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978. A ce titre, l'internaute dispose d'un droit d'accès, de modification et de suppression des informations le concernant. Il peut en faire la demande à tout moment par courrier à l'adresse du siège social de (BB+)

Clause n° 14 : Tribunal compétent

Tout litige relatif à l'interprétation et à l'exécution des présentes conditions générales de vente est soumis au droit français.

À défaut de résolution amiable, le litige sera porté devant le Tribunal de commerce (Vincennes).

Fait à Vincennes, le 01 janvier 2024.